

Réf: Dossier 336467

Avis de constitution

SOCIETE « SINGULAR DESIGN »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE CHÂTEAU, Lot 0, Ilot
0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 24 Juil 2024, et enregistrés au CEPICI le 02 août 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SINGULAR DESIGN »

Objet : BTP; Architecture d'intérieur ; Paysagiste
décoration intérieur ;

Toutes activités liées directement ou
indirectement à l'objet social.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous
biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous
établissements financiers avec possibilité de donner en
garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de
commerce.

- la prise de participation dans toute société
existante ou devant être créée, et généralement, toute
opérations financières, commerciales, industrielles,
mobilières et immobilière, se rapportant directement ou
indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'
extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE CHÂTEAU, Lot 0,
Ilot 0

Dirigeant(s) M OUEDRAOGO NOUFOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-08414 du 22/08/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°50398/GTCA/RC/2024 du 22/08/2024

